



Les quartiers serviles, variabilité des implantations

Nathalie Serrand, Emmanuel Barbier, Fabrice Casagrande, Henri Molet,
Pascal Verdin, Fabienne Ravoire, Luc Baray

► To cite this version:

Nathalie Serrand, Emmanuel Barbier, Fabrice Casagrande, Henri Molet, Pascal Verdin, et al.. Les quartiers serviles, variabilité des implantations: Les apports des sites de La Piéta (Port-Louis) et Morne-Bourg (Petit-Bourg) en Guadeloupe. Les Nouvelles de l'archéologie, 2017, 150, pp.40-45. 10.4000/nda.3872 . hal-02526958

HAL Id: hal-02526958

<https://hal.science/hal-02526958>

Submitted on 5 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Les quartiers serviles, variabilité des implantations

Les apports des sites de La Piéta (Port-Louis)
et Morne-Bourg (Petit-Bourg) en Guadeloupe

Nathalie Serrand* & Emmanuel Barbier**

avec la collaboration de Fabrice Casagrande***, Henri Molet****,
Pascal Verdin*****, Fabienne Ravoire***** et Luc Baray*****

Introduction

Dans l'essor de l'archéologie des périodes historiques des îles de la Caraïbe (Kelly 2004), la recherche française a intégré beaucoup plus tard que les recherches anglo-saxonnes ou hispaniques la problématique de l'esclavage et des conditions de vie des esclaves dans les Antilles françaises (Delpuech 2001). Depuis vingt ans, grâce à la mise en place de services régionaux de l'archéologie dans les directions des affaires culturelles, qui a entraîné la multiplication d'opérations d'archéologie préventive (Yvon 2016) et la poursuite de fouilles programmées (Kelly 2014), les découvertes, parfois isolées, le plus souvent en contexte d'habitations, de bâtiments associés à des contextes serviles des XVIII^e et XIX^e s. ont considérablement augmenté. Un rapide survol des données, couplé à l'exposé détaillé de deux exemples guadeloupéens, révèlent à la fois des constantes et une relative variabilité dans l'organisation architecturale et spatiale de ces bâtiments. Cette variabilité, dont témoignent les textes historiques mais beaucoup moins la cartographie, reflète l'adaptation aux contingences et aux possibilités de chaque habitation. À terme, une véritable et nécessaire synthèse de ce corpus récent devrait contribuer à restituer les conditions de vie des populations réduites en esclavage sur les habitations.

État de la question : variabilité et constantes des données archéologiques récentes sur les unités d'habitation servile de type case

Les données récentes de l'archéologie préventive et programmée en Guadeloupe, à la Martinique et à Saint-Martin, livrent de nombreux exemples de plans, plus ou moins isolés ou complets, de bâtiments sur poteaux apparentés à des cases ayant servi de logement aux esclaves sur les habitations des XVIII^e et XIX^e s. Sans prétendre ici en faire la synthèse, quelques observations peuvent être dégagées, tant sur leur mise en œuvre que sur leur organisation spatiale.

Plans et architectures

Les bâtiments découverts, de dimensions modestes, sont majoritairement quadrangulaires et rectangulaires. Ainsi, sur le site de Moulin à Eau (Capesterre Belle-Eau, Guadeloupe), 900 structures fossoyées dessinent, sur 1,8 ha, de petites unités dont la superficie varie entre 8 et 40 m². À l'intérieur, un ou des poteaux centraux marquent une partition médiane en longueur ou largeur (Mestre *et al.* 2001). Ce schéma se retrouve sur le site de Séguineau (Le Lorrain, Martinique), où sept des douze bâtiments sont composés de rangs de poteaux de part et d'autre d'un axe central, pour une surface inférieure à 30 m² (Etrich *et al.* 2005 : 24-39).

Certains bâtiments plus grands ont des plans plus complexes. De tels édifices ont été observés sur les sites guadeloupéens de l'Allée Dumanoir (Capesterre Belle-Eau) et de Grande-Anse (Trois-Rivières). Dans le premier cas, deux portes s'ouvraient dans la façade sud d'un édifice (17 x 5,4 m) de la seconde moitié du XVIII^e s. (Garros *et al.* 2013 : fig. 36) et cinq poteaux à pieux équarris étaient disposés tous les 2 m sur la façade ouest d'un second bâtiment (8,4 x 5 m) (Etrich 2002). À Grande-Anse, certaines des constructions rectangulaires usaient de sablières basses : un bâtiment (7,3 x 4,5 m) était ainsi érigé sur 22 poteaux présentant un écartement régulier d'environ 1 m (van den Bel *et al.* 2009 : 84-85).

*Inrap Grand Sud-Ouest/DROM-COM,
Centre de recherches archéologiques,
97113 Gourbeyre – Muséum national
d'histoire naturelle/CNRS, UMR 7209,
nathalie.serrand@inrap.fr

**Inrap Grand Sud-Ouest – Centre
de recherches archéologiques,
86000 Poitiers – CNRS/Université de
Poitiers, UMR 7302 CESCUM,
emmanuel.barbier@inrap.fr

*** Inrap Grand Sud-Ouest/DROM-COM,
Centre de recherches archéologiques,
97113 Gourbeyre,
fabrice.casagrande@inrap.fr

**** Inrap Grand Sud-Ouest Midi-
Pyrénées, Centre de recherches
archéologiques, 31650 Saint-Orens,
henri.molet@inrap.fr (retraité)

***** Inrap Méditerranée – CNRS/Université
Nice Sophia Antipolis, UMR 7264 CEPAM,
pascal.verdin@inrap.fr

***** Inrap Méditerranée – CNRS/
Université de Caen Normandie,
UMR 6273 Centre Michel de
Bouärd/CRAHAM – Équipe EA929 – AIHP,
Schoelcher (Martinique),
fabienne.ravoire@inrap.fr
***** CNRS/Université de Bourgogne, UMR
6298 ArTeHiS, luc.baray@u-bourgogne.fr

La fonction de ces constructions n'est pas toujours aisée à déduire lorsqu'elles sont isolées comme à Chassaing (Saint-François, Guadeloupe), où trois petits bâtiments rectangulaires sur poteaux (entre 7 et 15 m²) ont plutôt été interprétés comme des édifices ruraux à fonction agricole (Romon 2002 ; Delpech 2007). Par ailleurs, les plus grandes ou les plus complexes pourraient aussi correspondre à des bâtiments à usage collectif ou artisanal inclus dans l'espace des quartiers serviles.

Les constructions s'adaptent également à la topographie des lieux par des ajustements du type plateformes et terrasses. À Guyonneau (Deshaises, Guadeloupe), les cases sur poteaux reposaient sur des plateformes constituées de blocs et de terre, retenues par des murs de soutènement maçonnés incluant des poteaux (Casagrande 2008). Un aménagement proche en terrasses est connu sur l'Habitation Céron (Prêcheur, Martinique) où deux rangées de petites cases, de dimensions variables, occupaient une zone de fort relief. Les dénivelés ont été palliés par des plateformes retenues par des murs maçonnés dès le début du XVIII^e s. Les cases, construites à l'origine sur poteaux de bois, ont été reconstruites en maçonnerie au XIX^e s. (Casagrande 2013).

Ce dernier cas montre donc aussi un exemple d'adaptation architecturale dans le temps. Les motifs de tels réaménagements (esthétiques, renforts) sont difficiles à déceler. Sur le site de l'Habitation Laprade (Le Gosier, Guadeloupe), trois des onze bâtiments reconnus, tous de taille réduite (12 m² en moyenne), ont d'abord été érigés sur poteaux au XVIII^e s., puis agrémentés d'un soubassement de pierre à la fin du siècle et au début du XIX^e s. (Garros *et al.* 2013). Le choix de constructions en «dur» est également observé sur l'habitation La Mahaudière (Anse Bertrand, Guadeloupe). Le quartier des esclaves, situé sur le versant ouest d'une crête, y était composé, au XVIII^e s., de bâtiments sur poteaux de taille à peu près égale, disposés régulièrement sur au moins trois rangées perpendiculaires à la pente. Au cours du siècle suivant, ils furent supplantés par des murs maçonnés dénotant un changement radical et une standardisation de la construction (Kelly 2013, 2014).

Ce bref état des lieux relatif aux plans ainsi qu'à l'architecture des bâtiments n'est pas exhaustif. Il souffre par ailleurs de l'indigence récurrente des indices documentant les sols d'occupation (planchers, vides sanitaires), les matériaux de construction, les types de couverture et les superstructures. Si l'on suppose le plus souvent des modules à murs pignons et toits à double pan dont la faîtière et les poinçons reposaient sur les poteaux centraux, ainsi que l'usage de matériaux périssables (gaulettes, planches, palmes, etc.) pour les superstructures, ces éléments sont rarement documentés de manière directe, ce qui limite les interprétations.

Structuration spatiale

Quelques fouilles extensives ont permis d'appréhender la structuration spatiale des quartiers serviles et leur articulation avec les autres espaces socio-fonctionnels des habitations. Une partition des espaces se distingue nettement sur les quelques sites étudiés, confortant ainsi les informations issues des sources textuelles et iconographiques. Sur le site de Macaille (Anse Bertrand, Guadeloupe), plusieurs types d'unités sur poteaux suggèrent divers espaces fonctionnels : unités réduites (< 10 m²), sans subdivision interne ; unités de plan

carré, à quatre poteaux d'angle, pouvant être des annexes agro-pastorales ; unités rectangulaires à deux rangées de trois poteaux, interprétées comme des enclos ; unités carrées ou rectangulaires à nef double, pouvant relever de la catégorie des logements (cases) ; un bâtiment rectangulaire à nef unique (7 x 2 m), avec deux murs gouttereaux différemment agencés, interprété comme un séchoir à tabac (Henry *et al.* 2009 : fig. 217). L'ensemble s'inscrit dans un paysage structuré dont quelques éléments sont perceptibles : alignement des cases selon une orientation nord-sud prépondérante, palissade de délimitation, existence d'une mare, etc. Le site de l'Habitation Laprade (Gosier), lui, s'organisait sur un éperon dont la partie sud, aménagée en terrasse, portait des bâtiments de grande taille dont certains maçonnés (magasin et maison de maître). Un mur séparait cette terrasse de la partie nord qui concentrait des bâtiments sur poteaux de petite taille assimilés à des cases d'esclaves et à des unités agro-artisanales (Garros *et al.* 2013 : fig. 36). La partition entre habitation et quartiers serviles était donc ici clairement marquée, comme c'est le cas sur le site de La Piéta (cf. *infra*).

Cette revue succincte de quelques plans et structurations spatiales de bâtiments sur poteaux de type cases d'esclaves en contexte d'habitations révèle à la fois des récurrences et une relative variabilité – des modules et espacements des creusements, des orientations, des espaces agro-artistiques intriqués, des évolutions dans le temps. Elle reflète l'adaptation aux contingences et aux possibilités liées au type et à l'ampleur de l'habitation, à son histoire et à l'espace dans lequel elle s'est implantée (nature du terrain, topographie, climat, matériaux) (Kelly 2013, 2014), comme l'illustrent les données issues des sites de La Piéta (Port-Louis) et de Morne-Bourg (Petit-Bourg).

La Piéta : une habitation-sucrerie structurée du milieu du XVIII^e siècle (fig. 1)

La fouille préventive sur le lieu-dit La Piéta, à la limite orientale du bourg de Port-Louis, a fait suite en 2013 à un diagnostic ayant validé la présence, sur près de 16 000 m², de vestiges de bâtiments sur poteaux associés à du mobilier des XVIII^e et XIX^e s. (Serrand *et al.* 2017). Ces vestiges correspondaient aux restes de l'Habitation-sucrerie Barbotteau, connue par la *Carte des Ingénieurs du Roi* (1764-1768) où elle est figurée par deux groupes de bâtiments de production et d'habitation, au nord et au sud, encadrant une cinquantaine de cases disposées en rangées et correspondant probablement au secteur d'habitat des esclaves (quartier servile). Seuls deux moulins à vent encore en élévation marquent aujourd'hui la position des groupes de production nord et sud ; ils encadrent une crête de relief et ses versants sur lesquels était implanté le quartier servile. L'emprise de la fouille incluait l'essentiel du versant oriental, sur une surface de 13 400 m².

D'après les données d'archives, l'habitation était une sucrerie implantée au milieu du XVIII^e s. (après 1732) par la famille Barbotteau. En 1776, date à laquelle la plantation couvrait 250 ha de cannes sur lesquels travaillaient jusqu'à 400 esclaves, elle fut scindée par un partage d'héritage. Trois pôles ont ensuite évolué différemment : au sud-est, l'Habitation Babin-Budan (actuel Beauport), au nord, l'Habitation Rodrigue et, au sud, celle de Barbotteau, correspondant à

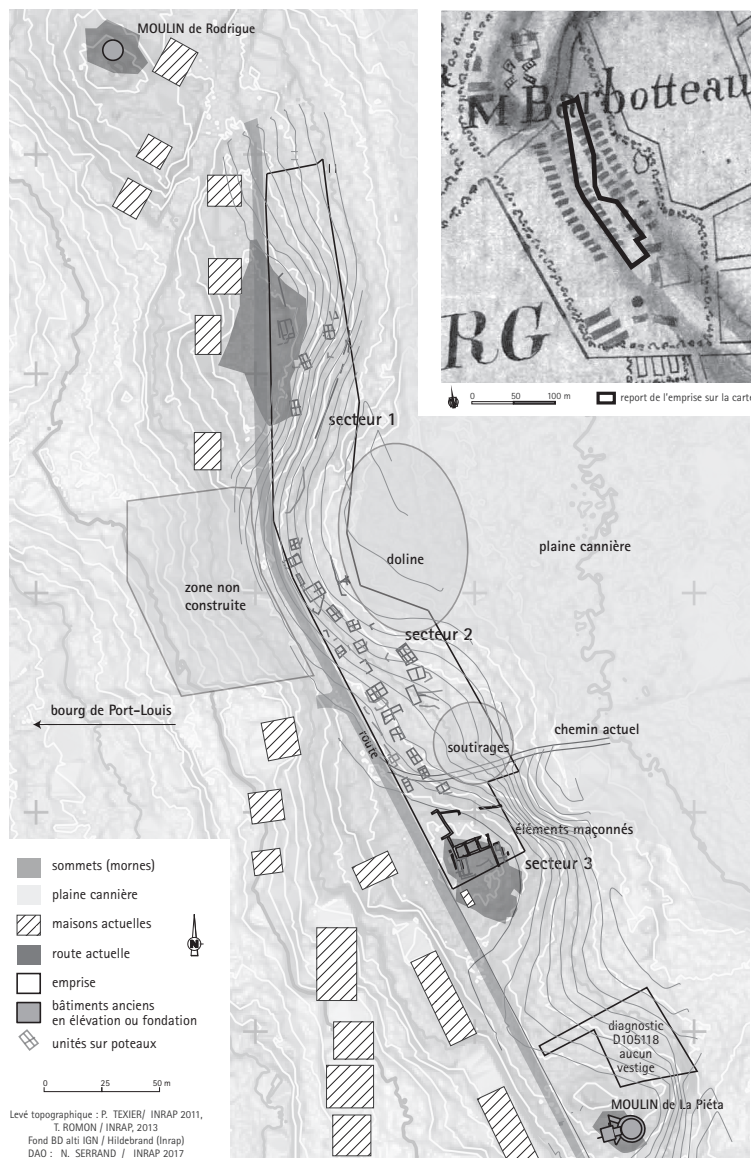


Fig. 1 – Levée topographique de La Piéta (Port-Louis) en Guadeloupe (© Inrap).

La zone du quartier servile appréhendée (secteurs 1 et 2) a révélé 25 plans quadrangulaires sur poteaux (17 assez sûrs, 8 plus hypothétiques). Les façades étaient exposées au nord-est/sud-ouest ou au nord-ouest/sud-est, essentiellement en fonction de la pente. Les dimensions variaient entre 4 x 4 m et 5 x 5 m (surfaces de 16 à 25 m²). Les plans axiaux, incluant un ou des poteaux centraux, correspondaient vraisemblablement à des constructions à pignons et toit à double pan. L'absence de traces de superstructure n'a pas permis de restituer les élévations; on ne peut que supposer un plancher surélevé sur blocs et vide sanitaire, peut-être des parois en planches assemblées non clouées, du fait de la rareté des clous, et une toiture en planches, palmes ou paille. Certaines cases laissent deviner une subdivision médiane de l'axe long (partition interne, axe de la poutre faîtière?) ainsi que d'autres subdivisions pouvant renvoyer à des extensions dans le temps. Quelques bâtiments, plus spacieux (> 30 m²), présentaient des plans plus complexes résultant de réfections successives ou d'une complexification des unités avec le temps, à moins qu'ils ne signalent une fonction collective (cuisine?) ou artisanale. La restitution de séquences d'évolution pour ces bâtiments s'est avérée impossible.

La partie fouillée de ce quartier servile occupait le sommet étroit de la crête (33 m), le large replat au nord-ouest et les décrochements irréguliers qui descendent, en chevrons, vers la plaine cultivée à l'est. L'implantation des cases s'est organisée selon la pente, autour d'une doline, à 7 m en contrebas. Cette zone de soutirage correspondait à une mare plus ou moins permanente, représentée sur la *Carte des Ingénieurs du Roi* mais dont aucune trace n'a été observée sur le terrain. Les orientations dominantes – façades au sud-ouest/nord-est ou nord-ouest/sud-est –, se déclinaient, d'une case à l'autre, selon les pentes non négligeables (13% au nord, près de 9% au centre). Aucun indice de plateforme ou de remblaiement visant à compenser les dénivelés, allant jusqu'à 1 m pour certaines cases, n'a été observé. On suppose que les planchers étaient rehaussés sur des amoncellements de blocs servant de comblement et que les labours profonds intervenus depuis ont fait disparaître toutes les traces de tels aménagements sommaires.

Associées aux cases, au moins quatre unités linéaires assimilées à des clôtures en piquets semblaient délimiter l'extension du quartier servile vers l'est, en bordure des secteurs trop pentus occupés par les zones inondables ou mis en culture à l'amorce de la plaine. D'autres alignements linéaires, à proximité des unités d'habitat, formaient peut-être des clôtures de jardins, des enclos ou des extensions mais aucun aménagement systématique n'a été reconnu.

l'emplacement de la fouille. À partir de 1815, les propriétaires se succédèrent sur les deux dernières, jusqu'à l'arrêt de la production vers 1840 et l'absorption des habitations dans la société sucrière de Port-Louis.

Malgré l'altération des niveaux d'occupation par l'érosion due aux ruissellements et aux labours, plus de 850 structures excavées creusées dans le substrat calcaire ont été retrouvées; correspondant pour l'essentiel à des fosses de calage de poteaux et de piquets en bois, avec quelques fosses dépotoirs, elles étaient concentrées dans les deux tiers nord du versant oriental (secteurs 1 et 2) où elles dessinaient des unités quadrangulaires s'apparentant à des cases et des unités linéaires assimilées à des palissades et des clôtures qui structuraient le quartier servile. Le dernier tiers sud, correspondant aux pentes du morne (secteur 3), se caractérisait par les restes de structures fossoyées, maçonnées et empierrées (solins, fondations de murs, sols aménagés) d'ensembles de bâtiments installés en plusieurs étapes et constituant une partie de l'espace résidentiel des propriétaires.

Le plan général du quartier servile ne suggère pas d'évolution vers une partition marquée en deux, comme aurait pu l'induire le partage d'héritage de 1776 séparant les groupes nord et sud. Il est possible que ces divisions se soient faiblement traduites sur le terrain, par le biais de haies par exemple. De plus, la fouille n'a saisi qu'un tiers du quartier servile qui devait aussi s'étendre sur le versant occidental, ce qui ne permet pas de conclure sur son évolution.

Dès le milieu du XVIII^e s., un espace vide d'une dizaine de mètres et une ligne de deux murets ont séparé l'espace servile d'un ensemble de bâtiments occupant le morne au sud de l'emprise (secteur 3). Cet ensemble est interprété comme une partie du secteur résidentiel des propriétaires, installé en plusieurs phases. La première, datée du milieu du XVIII^e s., incluait vraisemblablement des édifices sur poteaux. On distingue ensuite une probable maison principale (de maître, de gèreur?), sous la forme d'un bâtiment maçonné à trois pièces en enfilade, d'une longueur de 16 m pour une largeur de 6 m (Charlery 2004). Une galerie sur poteaux et sablières (9,7 m de long sur 4 m de large) courait le long de la façade nord de deux des trois pièces. Plusieurs bâtiments annexes, ajoutés dans la seconde moitié du XVIII^e et au début du XIX^e s., constituèrent sur ce morne un complexe résidentiel bien séparé du quartier servile.

La partie fouillée de l'Habitation Barbotteau suggère une implantation structurée par les pentes et reliefs pour optimiser l'exploitation des terres en libérant la plaine cannière tout en plaçant les bâtiments d'importance – pôles de transformation nord et sud, résidence des propriétaires –, sur des points culminants (mornes d'une trentaine de mètres). Le quartier servile, bâti sur la partie de relief non cultivable, était dominé par le quartier résidentiel des propriétaires, intercalé entre lui et le secteur de production, vraisemblablement installé sur le morne sud où se trouvait le moulin de La Piéta. Cette proximité entre l'habitat des esclaves et celui des propriétaires – l'implantation des bâtiments industriels aux extrêmes nord et sud – rappelle la disposition observée sur l'Habitation de la Gravelière à Vieux-Habitants (Basse-Terre) et sur celle de Murat à Grand-Bourg, sur l'île de Marie-Galante; elle explique peut-être l'existence d'une partition maçonnée nette, assez rare (Garros *et al.* 2013).

Petit-Bourg, Basse-Terre : une habitation vivrière de la fin du XVIII^e siècle (fig. 2)

Implanté à environ 1 400 m au sud-ouest du centre de Petit-Bourg au lieu-dit Morne-Bourg, le site de Petit-Bourg occupait le sommet d'un léger replat sur le versant d'une ravine. La prescription de fouille, couvrant près de 3 500 m², concernait deux secteurs distincts et non jointifs, limitant la compréhension générale de la topographie. Ces secteurs recouvraient deux types d'occupations qu'il est impossible d'associer, tant en chronologie que sur la base d'une analyse structurale.

Situé dans une anse naturelle favorable aux échanges maritimes, Petit-Bourg était au XVIII^e s. l'un des ports les plus actifs de la Guadeloupe, ce qui a favorisé l'installation de plusieurs habitations. La *Carte des Ingénieurs du Roy*, éditée en 1768, signale dans ce secteur les deux Habitations Budan et Du Breuil et figure de façon très précise un bâtiment et des

jardins desservis par un chemin dans la parcelle concernée par la fouille.

Celle-ci a révélé au sein du secteur oriental un bâtiment maçonné à galeries qui fut abandonné dans les années 1940, la surface habitable atteignant alors près de 190 m². En raison de son isolement relatif (il est distant de près de 70 m du secteur ouest), l'analyse spatiale qui permettrait de l'associer à un contexte plus large fait défaut.

Dans le secteur ouest de la fouille, près de 500 structures excavées ont été repérées sur 2 870 m². Elles correspondaient à sept bâtiments sur poteaux ainsi qu'à trois surfaces vouées aux plantations. Bien que le manque d'artefacts limite l'interprétation des différents vestiges découverts, l'ensemble présentait les différents attributs qui identifient une habitation esclavagiste, à savoir les terres agricoles, les bâtiments domestiques et manufacturiers, les esclaves et le cheptel (Bégot 2011 : 15). Une des constructions se distinguait par ses dimensions importantes. Il s'agit d'un édifice sur poteaux de plan rectangulaire (11,20 x 3,90 m hors œuvre), probablement pourvu de quatre partitions internes. Il était complété par un bâtiment plus étroit (2,50 x 1,90 m) et limitrophe, protégé du vent; une vidange de foyer fouillée à proximité pourrait indiquer une cuisine, annexe en général détachée de l'habitation principale afin de limiter les risques d'incendie. La taille importante de l'édifice semble répondre aux trois usages élémentaires traditionnellement définis pour les maisons de maîtres : une salle servant de lieu de vie et de réception, un office utilisé comme lieu de stockage et une chambre pour le repos. La position de cet établissement au sein même de l'exploitation surprend et constitue une situation originale, relativement atypique.

Sa proximité avec le quartier servile est évidente; celui-ci comprenait trois constructions de plan rectangulaire aux dimensions restreintes (environ 10 m²). Le bâtiment E1 présentait deux modules réguliers de 2 x 2,50 m de côté chacun. Doté de quatre poteaux corniers et de deux poteaux centraux (pignons) plus profondément enfouis dans le sol, qui participaient vraisemblablement au soutènement de la panne faîtière de la charpente, il devait être recouvert d'une toiture à deux pans et vraisemblablement flanqué de deux galeries, au nord et au sud. Les bâtiments E3/E4 constituaient un même ensemble, le premier (E3) ayant été supplanté par le second (E4). Si la surface habitable a évolué de l'un à l'autre (12,96 m² pour E3, 15,84 m² pour E4), l'absence apparente de galerie les caractérise et le mode de construction n'évolue guère. Le premier état consistait en une construction sur poteaux de plan quadrangulaire de 3,60 m de côté, reprise et agrandie vers le nord (4,40 x 3,60 m) dans le second état, avec des poteaux plus profondément fichés dans le sol, ce qui pourrait avoir été motivé par un effondrement prématuré. D'ailleurs, la plus forte densité de poteaux sur la partie méridionale, exposée aux vents, pourrait relever d'une même volonté de renforcer une construction fragilisée. Enfin, un troisième bâtiment (E5) au plan plus incertain a été observé à proximité de la case E3/E4. Un ensemble de poteaux semble délimiter un nouvel espace bâti au plan rectangulaire (3 x 1,50 m). Si sa surface (environ 4,5 m²) rappelle celle adoptée pour les cases, son orientation (SE-NO) diffère de celle des autres bâtiments sur poteaux (SO-NE) et sa fonction ne peut être précisée en raison de l'absence totale de mobilier.

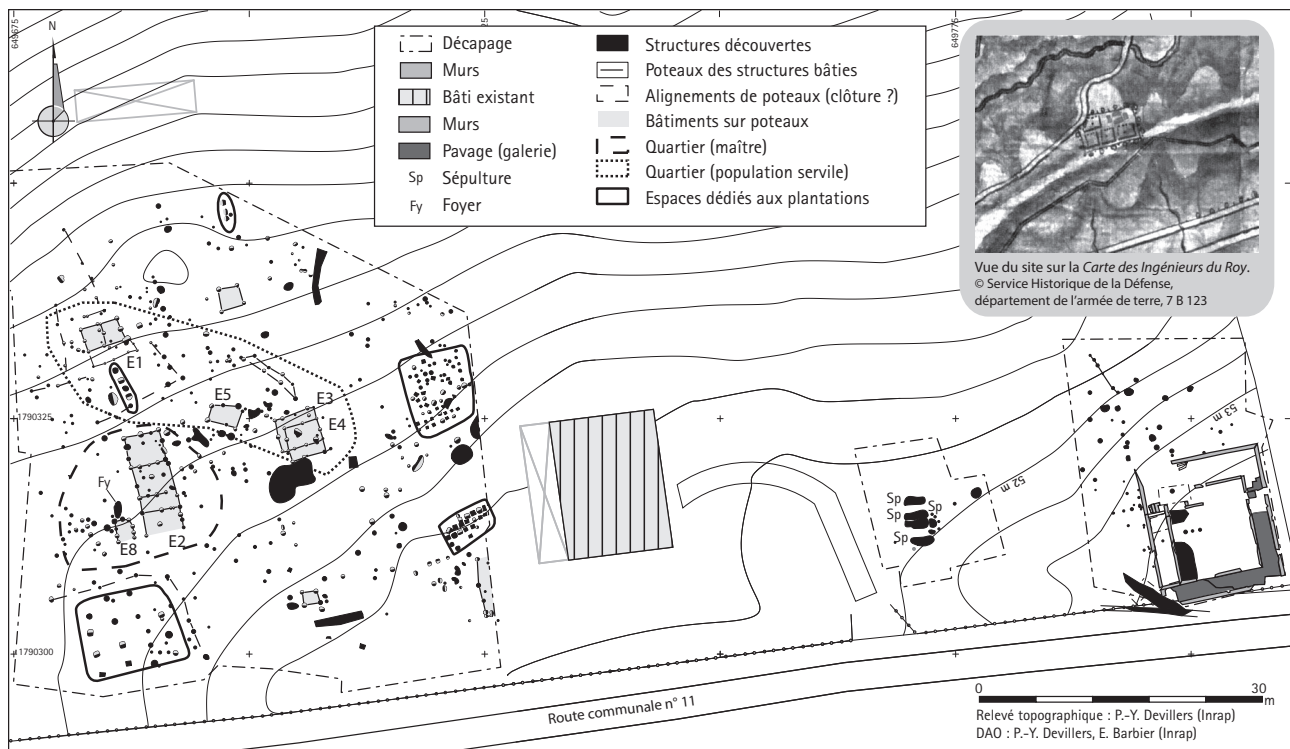


Fig. 2 – Relevé topographique de Morne-Bourg (Petit-Bourg) en Guadeloupe (© Inrap), accompagné d'une vue du site sur la *Carte des Ingénieurs du Roy* (© service historique de la défense département de l'armée de terre, 7 B 123).

Concernant les élévations des différents bâtiments découverts à Petit-Bourg, le manque de représentativité des artefacts ne permet pas de dégager de grands principes architecturaux, notamment pour les assemblages : dix clous seulement ont été recueillis au cours de la fouille et les accès n'ont pu être repérés.

Malgré ces lacunes, les modules et les modes de construction observés répondent aux principes généralement utilisés pour les habitats serviles. Sur le site de Petit-Bourg, ils se distinguent toutefois par leur situation. Certes, le bâtiment interprété comme une possible maison de maître est légèrement excentré à l'ouest du site, mais une dizaine de mètres seulement le sépare des cases, peu nombreuses, qui ne sont pas cantonnées au sein d'un quartier spécifique. Si des palissades délimitaient les alentours de la case E1, une telle disposition n'a pas pu être mise en évidence pour le bâtiment E3/E4. Par ailleurs, de nombreuses anomalies plaident pour la présence de reliquats liés à l'aménagement de jardins vivriers.

Au regard de ces données, il semble donc que les bâtiments figurés sur la *Carte des ingénieurs du Roy* en 1768 ne soient pas ceux retrouvés au cours de la fouille. La chronologie proposée ainsi que la topographie générale de l'habitation ne coïncident pas. La partition entre un espace bâti composé de quatre bâtiments groupés et autant de jardins enclos dans des palissades n'a pas lieu. De plus, l'absence de mobilier attesté pour la première moitié du XVIII^e s. pose problème, l'occupation semblant se développer au plus tôt dans le troisième quart du siècle. Correspond-elle alors à celle d'une habitation traditionnelle ?

L'absence de mobilier permet d'exclure la pratique *in situ* de certaines industries, comme la production de sucre ou l'indigoterie, moribonde depuis 1725 (Yvon 2006). Au contraire, l'étude des phytolites réalisée dans les sédiments de six fosses appartenant aux différentes aires de plantation identifiées rend compte de cultures variées (dictame, manioc). Certes, les remplissages dont sont issus ces indices peuvent être tardifs. Toutefois, l'absence de données pour d'autres types de culture (canne à sucre, indigo, voire café) confirme plutôt l'interprétation que suggèrent l'organisation et la nature des vestiges bâtis, celle d'une éphémère exploitation vivrière.

Très peu documentées, de telles exploitations sont pourtant citées dans les registres de recensements, puisque 350 carrés y étaient consacrés à Petit-Bourg à la fin du XVIII^e s.

Conclusion

La grande diversité des installations qui ressort des données archéologiques contredit l'idée, dominante dans les descriptions historiques et les analyses historiographiques, d'une organisation normée des espaces de l'habitation reflétant la bipolarisation propriétaires-esclaves, peut-être valable dans certaines grandes habitations à l'apogée du système esclavagiste. Évidemment, la topographie, le statut de l'occupation, le type d'exploitation, les aléas climatiques, économiques et familiaux et le contexte politique sont autant de facteurs qui ont pu influencer et faire évoluer les modes d'implantation et d'organisation. Les sites de La Piéta et Morne-Bourg illustrent cette diversité déjà suggérée en introduction à travers un rapide aperçu des données archéologiques récentes.

Cette variabilité, pour être comprise de manière nuancée et interprétée dans son contexte chrono-spatial, nécessite une véritable synthèse des informations archéologiques, ce que le cadre du présent article ne permet pas. Ébauchée par K. Kelly (2013), cette approche comparative est désormais possible, notamment dans les départements français où, ces dix dernières années, plusieurs interventions ont concerné des espaces serviles en contexte d'habitation (plus d'une dizaine ont fourni des données exploitables, hors découvertes isolées). Les renseignements associés concernant les assemblages matériels (objets du quotidien, restes alimentaires) n'ont pas été présentés ici, faute de place. Approché de manière dynamique, l'ensemble apportera de nouveaux éclairages sur les conditions de vie des populations réduites en esclavage, au-delà des lacunes et des silences des archives.

Bibliographie

- BARBIER E., CASAGRANDE F., VERDIN P. 2015. *Guadeloupe, Petit-Bourg. Morne-Bourg, une habitation coloniale méconnue (fin XVIII^e-début XIX^e siècle)*. Rapport de fouille. Inrap, service archéologique de Guadeloupe, 2 vol.
- BÉGOT D. 2011. «Maisons de maîtres et grand'cases aux Antilles françaises (XVII^e-XIX^e siècles)», in : BÉGOT D. & BURAC M. (dir.), *L'habitation/plantation : héritages et mutations, Caraïbe-Amérique*. Clamecy, Éditions Karthala : 15-25.
- BONNISSANT D., CLOAREC A., GENEVIÈVE V., GROUARD S., SERRAND N., TEXIER P., VALLAURI L. & VALLET C. 2012. *Saint-Martin, La plantation Mont Vernon. Une architecture raisonnée. Découverte de la sucrerie et du quartier des esclaves*. Rapport de fouille archéologique. Inrap, service archéologique de Guadeloupe, 152 p.
- CASAGRANDE F. 2008. *Deshais, Guyonnew, Rivière Forban (Guadeloupe)*. Rapport de diagnostic archéologique. Inrap, service archéologique de Guadeloupe, 54 p.
- CASAGRANDE F. 2013. *Martinique, Le Prêcheur, Habitation Céron*. Rapport de diagnostic archéologique. Inrap, service archéologique de Martinique, 90 p.
- CHARLERY C. 2004. «Maisons de maître et habitations coloniales dans les anciens territoires français de l'Amérique tropicale», *In Situ [En ligne]*, revue des Patrimoines, 5 : 1-14 [http://journals.openedition.org/insitu/2362 ; DOI : 10.4000/insitu.2362].
- DELPUECH S. 2007. *Baie Mahault, Chantilly - Résidence Sapotille (Guadeloupe)*. Rapport de diagnostic archéologique. Inrap, service archéologique de Guadeloupe, 26 p.
- DELPUECH A. 2001. «Historical Archaeology in the French West Indies: Recent Research in Guadeloupe», in : FARNSWORTH P. (ed), *Island Lives: Historical Archaeologies of the Caribbean*. Tuscaloosa, University of Alabama Press : 21-59.
- ÉTRICH C. 2002. «Déviation de Capesterre Belle-Eau, Allée Dumanoir», *Bilan scientifique régional de Guadeloupe* : 24-29.
- ÉTRICH C., FOUILLOUD C. & KAISER O. 2005. *Le Lorrain, Habitation Séguineau (Martinique), Lotissement Caïali, occupations amérindiennes et coloniales*. Rapport de fouille archéologique. Inrap, service archéologique de Martinique, 69 p.
- GARROS B., ROUDIER M., DUSSAUGE M., CLOAREC A., VALLAURI L., GELE A., LARRE F., GROUARD S., LENOBLE A. & LE JEUNE Y. 2013. *Habitation Laprade, Lotissement de la Bouaye, Le Gosier, Guadeloupe*. Rapport de fouille archéologique. Hadès, service archéologique de Guadeloupe, 3 vol., 199 p.
- HENRY Y. 2009. *Macaille, rue des Pommes cannelles, Anse Bertrand, Guadeloupe*. Rapport de fouille archéologique. Hadès, service archéologique de Guadeloupe, 3 t., 179 p.
- KELLY K. 2004. «Historical Archaeology in the French Caribbean: An Introduction to a Special Volume of the International Journal of Caribbean Archaeology», *Journal of Caribbean Archaeology*, Special Issue, 1 : 1-10.
- KELLY K. 2013. «La vie quotidienne des habitations sucrières aux Antilles : l'archéologie à la découverte d'une histoire cachée», *In Situ [En ligne]*, Revue des Patrimoines, 20 : 1-14 [http://journals.openedition.org/insitu/10160 ; DOI : 10.4000/insitu.10160].
- KELLY K. 2014. «Les rues "Cases-Nègres", archéologie de la vie des esclaves dans les Antilles françaises», in : DELPUECH A. & JACOB J.-P. (dir.), *Archéologie de l'esclavage colonial*. Paris, La Découverte & Inrap (Recherches), 272 p.
- MESTRE M., BERTON F. de, FOUILLOUD C. & GRANCHA C. 2001. *Site de Moulin à Eau, Déviation RN1 Capesterre Belle-Eau, Guadeloupe*. Rapport de fouille archéologique. Inrap, service archéologique de Guadeloupe, 140 p.
- ROMON T. 2002. *Ferme éolienne de Chassaing, Saint-François, Guadeloupe*. Rapport de diagnostic archéologique. Inrap, service archéologique de Guadeloupe, 20 p.
- SERRAND N., BARAY L., BEAUCHÈNE J., BULLA M. P., CASAGRANDE F., JAMBU J., MOLET H., RAVOIRE F., ROMON T. & TOMADINI N. 2013. *Guadeloupe, Port-Louis, Route de La Piéta. Éléments des quartiers servile et résidentiel des habitations sucreries Barbotteau et Rodrigues*. Rapport de fouille archéologique. Inrap, service archéologique de Guadeloupe, 2 vol., 804 p.
- VAN DEN BEL M., CASAGRANDE F., ROMON T., KNIPPENBERG S., TARDY C., GROUARD S. & PELLÉ E. 2009. *Le site de La Pointe de Grande Anse. Une occupation amérindienne et coloniale dans le sud de Basse-Terre, Commune de Trois-Rivières, Guadeloupe*. Rapport de fouille archéologique. Inrap, service archéologique de Guadeloupe, 315 p.
- YVON T. 2006. «La production d'indigo en Guadeloupe du XVII^e au XIX^e siècle», *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, 145 : 49-57.
- YVON T. 2016. «L'apport de l'archéologie à la connaissance de l'histoire de l'esclavage, l'exemple de la Guadeloupe», in : DUSSAUGE M., *La route de l'esclave : des itinéraires pour réconcilier histoire et mémoire : Actes du colloque international organisé par le Conseil départemental de la Guadeloupe, Gosier, décembre 2014*. Paris, Éditions L'Harmattan : 139-147.